

Les Mille et Une Nuits, contes choisis, traduits et présentés par Jamel E. BENCHEIKH et André MIQUEL, avec la participation de T. BENCHEIKH. Gallimard, Paris, 1991 (coll. « Folio »). 2 vol., in-8°, 662 et 658 p.

S'inscrivant dans le projet plus vaste d'une traduction intégrale du corpus des *Nuits*, à paraître dans la collection de la Pléiade, ces deux volumes d'une belle épaisseur présentent un échantillonnage représentatif du célèbre recueil. Chaque conte, ou cycle de contes, est précédé d'une brève présentation fournissant au lecteur non spécialiste le minimum d'information indispensable, notamment historique, dont il a besoin pour goûter le récit. Ces renseignements locaux sont complétés par une « préface » d'André Miquel, qui s'attache à faire le point sur ce que nous savons — mais aussi sur ce que nous ne savons pas — des *Nuits*, et d'un « Avant-Propos », où J.E. Bencheikh explicite les choix méthodologiques qui ont présidé à ce travail.

Toute traduction nouvelle des *Nuits* soulève immédiatement un certain nombre de « questions maudites » : quelle version choisir comme texte de base, que faire des variantes, comment se situer par rapport aux traductions précédentes, comment s'accommoder des particularités d'une écriture qui, par quelque bout qu'on la prenne, ne passe pas bien telle quelle en français, etc...

En l'absence d'un consensus établi sur tous ces points, les auteurs ont adopté des solutions parfaitement cohérentes et raisonnables. En ce qui concerne le texte, plutôt que de s'en tenir à une version de base — choix nécessairement arbitraire — ils ont préféré reconstituer, sur la base des différentes éditions accessibles, un texte qui soit aussi cohérent et complet que possible, présentant ainsi, soulignent-ils « un ensemble qu'aucune version arabe prise individuellement ne peut proposer ». Dans certains cas, notamment le conte de 'Umar al-Nu'mān, le travail d'édition a également pris en compte les manuscrits. En revanche, les contes introduits tardivement dans le recueil (souvent à partir de la traduction de Galland) ont été laissés de côté.

En ce qui concerne les choix de traduction, ceux-ci s'inscrivent dans la recherche d'un moyen terme entre le classicisme glacé et pudibond de Galland et le pseudo-exotisme fin-de-siècle de Mardrus. Soucieux de répondre à la demande d'un public moderne, les auteurs ont opté pour un style simple, dépourvu de préciosité, mais palliant les faiblesses, les maladresses et les redondances occasionnelles de l'original. Les poèmes — cauchemar des traducteurs — sont rendus en vers libres de bon aloi et agrémentent souvent la lecture; leur qualité inégale ne saurait évidemment être imputée à la traduction.

Bref, il s'agit là d'une réussite incontestable, qui amène à attendre avec impatience la traduction — enfin — complète du recueil que nous annoncent les auteurs.

Jean-Patrick GUILLAUME
(Université de Paris III)

Jamel E. BENCHEIKH, Claude BRÉMOND et André MIQUEL, *Mille et un contes de la nuit*. Gallimard, Bibliothèque des Idées, Paris, 1991. In-8°, 366 p.

Trois études indépendantes constituent cet ouvrage; trois lectures qui, si elles diffèrent par leur démarche et leur enjeu, n'en marquent pas moins, à travers la rigueur et le talent de leurs auteurs respectifs, la fascination de bon aloi que continue à exercer l'illustre recueil, aussi bien sur les plus savants chercheurs que sur les lecteurs les plus innocents. Elles témoignent, tout aussi bien, de la richesse et de la complexité des interrogations que soulève la littérature populaire arabe, continent immense et aux neuf dixièmes inexploré, où les *Nuits*, tout en faisant figure d'essart, n'en recèlent pas moins bien des mystères. Œuvre spécifiquement arabe, organiquement liée à un environnement culturel et à un cadre historico-géographique identifiables, ou au contraire simple essaimage local d'une littérature narrative dont les thèmes et les motifs se laisseraient repérer depuis l'Inde jusqu'à l'Europe de l'Ouest? Littérature à visée simplement récréative — et, accessoirement, sapientiale — ou bien expression camouflée d'un message plus profond, d'un imaginaire refoulé et censuré par une norme éthico-religieuse exigeante? Autant de questions sur lesquelles on est loin d'avoir établi un consensus; et à cet égard il faut savoir gré aux auteurs de s'être refusés aux tentations d'un unanimisme de façade et d'une synthèse par défaut, et d'avoir, chacun selon ses propres voies, exploré quelques-unes des dimensions essentielles de l'œuvre.

C'est avant tout aux données de l'histoire et de la géographie humaine que s'adresse A. Miquel, dans son étude *Histoire et société*. Histoire littéraire, tout d'abord, lorsqu'il s'attache à retracer, à partir des rares données dont nous disposons, le destin et le statut des *Nuits* dans la culture arabe; singulièrement pénétrantes apparaissent les pages qui s'attachent à décrire le dispositif par lequel s'établit, au X^e/IV^e siècle, le partage entre une littérature (et plus généralement) une culture savante, qui revendique pour elle seule le privilège de la normativité et de la légitimité, et une littérature « de seconde zone » condamnée à subsister et à se développer aux marges de la première. De là provient — du moins est-ce l'hypothèse de celui qui écrit ces lignes — le dilemme qui semble conditionner toute l'histoire de la littérature populaire arabe, du moins le peu que nous en savons : profiter de cette position ambiguë pour occuper les marges de liberté concédées par la culture savante en assumant les dimensions littéraires que celle-ci récuse (en gros, la fictionnalité) et en y développant ses propres normes, ou, au contraire, s'efforcer de renégocier ce statut marginal en se conformant, par une sorte de surenchère mimétique, aux modèles littéraires officiels, du moins dans leurs aspects les plus évidents, donc les plus faciles à reproduire (norme grammaticale, procédés stylistiques, procédures formelles d'authentification du discours par mention des autorités qui l'ont transmis...).

Le problème qu'aborde ensuite A. Miquel dans la section intitulée « Plaisir et société » ne fait, me semble-t-il, que décliner quelques aspects de cette ambiguïté. Le conte n'a-t-il qu'une visée récréative, ou bien cherche-t-il au contraire à développer un véritable discours des valeurs? Question complexe à la vérité : que le conte, en se développant, prenne en charge une certaine vision de l'action humaine, une certaine conception de la norme sociale, est indiscutable et pour ainsi dire inévitable, mais cela ne suffit pas à établir l'existence d'une réelle intention axiologique.